



CONDUCTEURS D'ÉQUIPEMENT LOURD

CNP 73400: CONDUCTEURS D'ÉQUIPEMENT LOURD (SAUF LES GRUES)

Utilisent une gamme de machines et d'accessoires mobiles lourds dans la construction, l'industrie minière et la manutention de matériaux. Ils creusent, nivellent et aménagent le sol et déplacent des matériaux et de l'équipement lourd.



Faits en bref du N.-B.

PERSPECTIVES DE TROIS ANS



Modestes

POSSIBILITÉS D'EMPLOI DE TROIS ANS

397

SALAIRE HORAIRE MÉDIAN

25,00 \$

20,00 \$ 34,50 \$
FAIBLE HAUTE

NIVEAU DE SCOLARITÉ



Un diplôme d'études secondaires
ou une formation en cours d'emploi

EMPLOYÉS

2 409

SALAIRE MOYEN

62 600 \$



EMPLOI SELON L'INDUSTRIE

52,8 %	Construction
13,1 %	Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz
12,6 %	Fabrication
21,5 %	Toutes les autres industries



EMPLOI SELON L'ÂGE

5,8 %	15-24
17,3 %	25-34
14,7 %	35-44
26,5 %	45-54
29,7 %	55-64
6,0 %	65+

ÉGALEMENT CONNU SOUS LE NOM

- Apprenti Opérateur/Apprentie Opératrice D'équipement Lourd
- Conducteur/Conductrice De Pelle Rétrocaveuse
- Conducteur/Conductrice De Bulldozer
- Conducteur/Conductrice D'excavatrice
- Conducteur/Conductrice De Niveleuse
- Opérateur/Opératrice De Chargeuse - Construction

FONCTIONS PRINCIPALES:

Ce groupe exerce une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- manoeuvrer des machines lourdes telles que des pelles rétrocaveuses, des bulldozers, des chargeurs et des niveleuses pour creuser, déplacer, charger et niveler de la terre, de la roche, du gravier et d'autres matériaux au cours de travaux de construction ou de travaux connexes;
- manoeuvrer des bulldozers ou autres engins lourds afin de débroussailler et d'essoucher avant l'exploitation forestière, et pour la construction des chemins aux sites forestiers et aux mines à ciel ouvert;
- manoeuvrer des engins équipés de boutons de sonnette afin d'enfoncer des piliers de support de bâtiments, ponts ou autres structures;
- manoeuvrer des dragues pour creuser le lit des cours d'eau et extraire des matériaux de remblayage.

